

## "On va poursuivre la baisse de l'impôt"

Vendredi 26 septembre 2003 Ouest-France

*Le ministre Alain Lambert détaille pour Ouest-France les objectifs du budget 2004*

### **Ouest-France : quelle est la marque de fabrique du budget 2004 ?**

La ligne directrice de ce budget est de restaurer la dignité du travail, d'affirmer que l'activité est la norme et le chômage l'exception. De nombreux pays voisins ont un niveau d'emploi bien supérieur au nôtre. Nous devons les rejoindre. Le renforcement de la prime pour l'emploi, qui va bénéficier à huit millions de foyers, peu ou pas imposables du tout, est la mesure symbole en prise directe sur cette ambition. Afin d'en améliorer l'efficacité nous avons décidé le versement d'un acompte de 250 €, si mois après la reprise d'une activité, au lieu de 18 mois auparavant. Ainsi celui qui reprend un emploi y trouvera un bénéfice immédiat. Je pense que cette prime pour l'emploi devra être le plus tôt possible intégrée à la feuille de paye, pour bien montrer son lien avec la reprise d'une activité.

### **La mesure phare c'est la baisse de l'impôt sur le revenu qui est déjà très controversée, quant à sa justice et son efficacité ?**

Cette baisse de 3 % de l'impôt sur le revenu va profiter à 16 millions de foyers. C'est une mesure favorable au pouvoir d'achat, à la croissance et à l'emploi, qui s'inscrit dans une trajectoire de 10 % de baisse de l'impôt sur le revenu en trois ans. Malgré le vent de face que nous subissons, nous maintiendrons le cap. Tout sera fait pour poursuivre la baisse de l'impôt sur le revenu. Notre volonté est claire : que ceux qui travaillent se sentent chaque année davantage encouragés. Je n'ai aucun état d'âme sur la question de la justice fiscale, d'autant que si la France est championne du monde en matière de niches fiscales dérogatoires, c'est précisément parce que le taux d'imposition est trop élevé. Le meilleur moyen de supprimer ces niches est bien de baisser le barème de l'impôt.

### **On vous reproche de donner d'une main – la baisse des impôts – ce que vous reprenez de l'autre : l'augmentation des taxes, sur le gazole ... ?**

Je ne me laisse pas impressionner par ces figures de dialectique, ces comparaisons de mauvaise foi, d'où qu'elles viennent. Et d'ailleurs, pour couper court à toute controverse inutile ou interprétation malveillante, le Premier Ministre a indiqué très clairement qu'il affectait la ressource issue de la hausse du gazole à Réseau ferré de France, c'est-à-dire à l'intérêt général. J'ajoute qu'après cette hausse de TIPP les Français paieront leur gazole dix centimes de moins qu'en mars dernier.

### **La baisse de la TVA sur la restauration est repoussée d'un an ?**

Pour son application, il faut obtenir un accord unanime de nos partenaires européens. A cet effet, nous l'avons constaté dans des affaires récentes, il faut laisser les procédures communautaires se dérouler sereinement. Si j'ai une recommandation à faire au Parlement, c'est bien de ne pas intégrer dans la loi une baisse de la TVA sur la restauration avant d'obtenir un accord définitif en Europe. Cela étant, il y a des moyens législatifs pour introduire, en cours d'année, cette baisse.

**La critique de votre majorité politique – Méhaignerie, Bayrou, Madelin – c'est que vous ne maîtrisez pas les dépenses ?**

Distinguons les comptes de l'Etat et les comptes sociaux. S'agissant de l'Etat, c'est la seconde année où nous imposons une dépense en volume stable, hors inflation. Cela ne s'était pas vu depuis plus de vingt ans. Mais je reconnais qu'à côté de cela, il y a un dérapage de l'assurance maladie extraordinairement préoccupant. Si nous n'y prenons garde nous allons renvoyer aux générations futures des factures impayables. Cette question ne peut se résoudre qu'en responsabilisant tout le monde, les consommateurs et les prescripteurs qui doivent jouer le rôle d'instituteurs à l'égard de leurs patients. Car il est indispensable que les dépenses publiques de santé ne progressent dans la durée pas plus vite que l'évolution de la richesse nationale (PIB).

**Sur la maîtrise de l'emploi fonctionnaire, vous avez singulièrement rétréci vos objectifs. De moins de 30 000 à moins de 5 000 ?**

Cela prouve que nous n'agissons pas par dogmatisme, que nous reconnaissons la nécessité de créer des postes de policiers, de magistrats, d'infirmières. Il y a en outre près de 10 000 non remplacements de départs en retraite et environ 5 000 créations, ce qui nous donne un solde de 4 561 emplois supprimés en 2004. Mais disons les choses clairement : si tous les ministères ne s'alignent pas sur la norme raisonnable du non remplacement d'un départ à la retraite sur deux, le solde des emplois non remplacés ne peut être du niveau espéré. Je crois que tout le monde mesurera, à terme, que l'accroissement des moyens ne fait pas obligatoirement l'amélioration des résultats.

**Dans ce contexte, l'Europe attend des signaux forts de la France, des gages de réforme qu'on ne voit guère venir ?**

Le succès de la réforme des retraites est reconnu par tout le monde. La deuxième grande réforme, celle de l'assurance maladie, empruntera également et d'abord la voie de la concertation. C'est le meilleur gage de réussite et nous ferons cette réforme en 2004, comme nous avons fait celle des retraites cette année.

**Vous n'avez pas l'impression, vous le chantre de la rigueur budgétaire, d'être à contre-emploi au gouvernement ?**

Je ne renoncerai jamais à mes convictions en matière de discipline budgétaire. Simplement, et quel que soit mon attachement à cette discipline de la dépense, je n'ai pas le pouvoir de décider de la croissance et des recettes fiscales.

**Et ce retour de la croissance vous le voyez venir ?**

Restons humbles. Les experts nous avaient dit c'est pour le premier semestre 2003, puis le second semestre. Et on n'a rien vu. Je crois cependant qu'un certain nombre de signaux paraissent favorables à une reprise progressive en 2004.

Recueilli par Paul Burel